



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ÉLECTROTECHNIQUE, D'ÉLECTRONIQUE, D'INFORMATIQUE, D'HYDRAULIQUE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

TOULOUSE

DONNÉES CERTIFIÉES PAR LA DIRECTION DE L'ÉCOLE A LA DEMANDE DE LA CTI
CAMPAGNE 2020

DONNÉES PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR [CTI] EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [EEES]

La CTI et les Écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005 ; Erevan, 2015). Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les Écoles et Établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque École d'ingénieurs de renseigner, une fois par an et pour la 8ème année consécutive, les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur [le site Internet de la CTI](#) et de l'École.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité du Directeur/de la Directrice de l'École et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude. Une charte prévue à cet effet est à valider par le Directeur de l'École en début de questionnaire.

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le **27/07/2020** (portail ouvert jusqu'à 23h59). Néanmoins, les Écoles concernées par la campagne d'évaluation en cours doivent transmettre ces données le plus tôt possible.

En effet, si vous devez déposer cette année un dossier de demande d'accréditation auprès du Greffe de la CTI, nous vous demandons d'ajouter à votre dossier votre fiche de données au format PDF, ainsi que toutes celles des années précédentes, depuis votre dernier audit périodique.

ÉVOLUTIONS ET INFORMATIONS PRATIQUES

Le formulaire est révisé chaque année, notamment grâce à une consultation des Écoles d'ingénieurs par l'intermédiaire de la CDEFI.

Cette année, les évolutions principales portent sur :

1. L'ajout d'une **charte** en première page du document afin d'insister sur l'engagement pris par le directeur de l'École qui est celui qui « certifie » les données du formulaire CTI.
2. Le retour à un **questionnaire unique** avec :
 - la suppression de la question sur le **budget de fonctionnement** de l'École, car la donnée est jugée sensible si divulguée telle quelle au grand public.
Cette donnée très variable en fonction du contexte de chaque École doit être examinée et explicitée dans le cadre d'un audit afin de la définir comme un indicateur pertinent ;
 - la suppression de la question sur le **personnel administratif et technique** dont l'activité principale est liée à l'activité pédagogique de l'École, jugée difficile à vérifier en fonction des critères qui seront retenus par les Écoles.
Ces éléments seront à la place vérifiés et traités dans le cadre des audits.
 - la réinjection des questions relatives aux taux d'encadrement masquées l'année passée à l'affichage public.
Ces données ont été précisées afin d'éviter au maximum les erreurs d'interprétation.
3. La mise en place d'une **aide à la saisie** au format PDF afin d'apporter des précisions sur les attendus des questions sujettes à interprétation.
Cette aide à la saisie devra donc impérativement transmise à tout personnel de l'École en charge de remplir une partie des données certifiées.
4. Une précision de **définitions et méthodes de calcul** (salaires médians, durée d'obtention du diplôme, notion de face à face pédagogique, équivalents temps plein, distinction entre École et Établissement...)
5. La précision des **années de référence** à utiliser pour remplir le formulaire désormais en début de chaque bloc.
6. L'ajout de questions sur l'enseignement en **distanciel**.

Rappels

Dans l'ensemble de cette fiche, on se focalise sur les apprenants inscrits en cycle ingénieur. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels sur les ingénieurs et élèves ingénieurs des Écoles d'ingénieurs françaises, la saisie des données de l'item 1.16 et du chapitre II sont obligatoires à la validation du formulaire.

Nous attirons votre attention sur le bloc de saisie « Particularités » en fin de formulaire, qui permet de mentionner des éléments caractéristiques n'ayant pu trouver leur place dans le corps du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies. Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables (nom légal de l'École, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

Pour signaler d'éventuelles erreurs (même en dehors de la période de saisie) ou pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle Qualité à l'adresse suivante :

qualite@cti-commission.fr ou par téléphone au 0033 1 73 04 34 35).

ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2018-2019**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2019-2020**
- Mesures sur les inscrits : inscrits au titre de l'année universitaire **2019-2020**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2019** ou année universitaire **2018-2019**

I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'École	Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications
I.2	Nom de marque	ENSEEIH
I.3	Nom / Sigle / Appellation	Toulouse INP - ENSEEIH
I.4	Date de création de l'École actuelle	01/01/1907
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) École(s) dont est issue l'École actuelle	
I.6	Statut juridique	L713-9
I.7	Adresse du siège de l'École	2 rue Charles Camichel BP 7122 31071 TOULOUSE
I.8	Nom de l'Établissement	Toulouse INP
I.9	Adresse du siège de l'Établissement	6 Allée Emile Monso BP 4038 31029 TOULOUSE
I.10	Nom du directeur / de la directrice	Monsieur Jean-François Rouchon
I.11	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'École	0534322000
I.12	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'École	n7@enseeiht.fr
I.13	Site internet de l'École	http://www.enseeiht.fr
I.14	Ministère(s) de tutelle(s)	Enseignement supérieur
I.14.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs ou autres types de regroupement)	Toulouse INP ; Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées
I.14.c	Réseau(x) d'appartenance de l'École	Groupe INP ; Ecole affiliée de l'Institut Mines-Télécom
I.15	École publique ou privée	Public

I.16.a	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation de niveau bac à bac +6 de l'École (prépas, cycle ingénieur, masters, mastères spécialisés, bachelors, doubles diplômes...), hors doctorat	Nombre total		Dont doubles diplômes au sein de la même École (ex : diplôme d'ingénieur et master)
		Hommes	1296	74
		Femmes	324	10
		Total	1620	84

I.16.b.1	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation conduisant au titre d'ingénieur et d'ingénieur de spécialisation	Nombre d'apprenants ingénieurs			Nombre d'apprenants ingénieurs de spécialisation		
		Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue
		Hommes	986	179	11		
		Femmes	262	28			
		Total	1248	207	11		

I.16.b.2 Nombre total d'apprenants en contrats de professionnalisation parmi ceux comptabilisés en I.16.b.1 **30**

I.16.b.3 Nombre de dossiers en cours de VAE parmi les apprenants comptabilisés en I.16.b.1 **2**

Nombre d'enseignants statutaires sans mission de recherche (personnes physiques) intervenant dans le suivi des activités de formation et dont :

- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement;
- et l'activité principale se trouve dans l'École.

I.17.a Les activités à prendre en compte correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. (N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.) **16**

Nombre d'"**équivalents temps plein**" parmi les enseignants statutaires **sans mission de recherche** intervenant dans le suivi des activités de formation et dont :

- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement;
- et l'activité principale se trouve dans l'École.

I.17.b **18**

Les activités à comptabiliser correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des étudiants.

Nombre d'enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement et de recherche** dont :

- I.18.a
- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement (sauf pour les PAST²);
 - et l'activité principale se trouve dans l'École.
- 191**

(N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.)

Nombre d'"**équivalents temps plein**" dans l'enseignement et le suivi des activités de formation par des enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement et de recherche** dont :

- I.18.b
- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement (sauf pour les PAST²);
 - et l'activité principale se trouve dans l'École.
- 192**

I.19	Nombre total d'intervenants extérieurs à l'École et provenant du monde économique (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des apprenants ingénieurs.			
		< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		107	275	48

I.20	Nombre total d' intervenants extérieurs à l'École travaillant dans un organisme de recherche (non comptés en I.19) qui ont une activité de pédagogie active au service des élèves ingénieurs dans l'École.			
		< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
				16

I.21 Nombre d'HDR parmi le corps enseignant répertorié dans les items I.17 à I.20 **73**

I.22 Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items I.17 à I.20) **151**

I.23 Enseignement distanciel

	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue
Combien d'ECTS au maximum sont délivrés en distanciel pour chaque type de voie en Formation d'ingénieur ?			
Combien d'heures au maximum sont délivrées en distanciel pour chaque type de voie en Formation d'ingénieur ?			
Quelle(s) plateforme(s) utilisez-vous pour le distanciel ?			

II. INFORMATIONS DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

II.1.1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité électronique et génie électrique
II.1.2	Domaine de rattachement du diplôme	Electrical and Electronics Engineering Electromechanical Engineering
II.1.3	Intitulé de ce diplôme en anglais	Electrical and Electronics Engineering
II.1.4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	Mot clé 1 Génie électrique
		Mot clé 2 Automatique
		Mot clé 3 Circuits électroniques
		Mot clé 4 Traitement du signal et des images
		Mot clé 5 Micro-ondes
		Mot clé 6 Mécatronique
		Mot clé 7 conversion d'énergie
		Mot clé 8 systèmes embarqués
		Mot clé 9 éco-énergie
		Mot clé 10 Smart grids
II.1.5	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	http://www.rncp.cncp.gouv.fr/repertoire/previsualisationFiche?id=31829
II.1.6	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	
II.1.7	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant
II.1.8	Durée accréditation CTI	5 an(s)
II.1.9	Dernière rentrée universitaire accréditée	2024
II.1.10	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	2 rue Camichel 31000 TOULOUSE

II.1.11.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEIC				
		Niveau requis	785				
II.1.11.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	100					
II.1.12	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée	2					
II.1.13.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
		Heures encadrées par apprenant	1600	150	135	105	60
		Crédits ECTS attribués	125	8	7	5	5
II.1.13.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant	40				
		Crédits ECTS attribués	30				
II.1.14.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	601					
II.1.14.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)						
II.1.15	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui					

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

Le numérique est utilisé dans une approche blended learning prenant en compte à la fois le travail pendant les séances des cours (mode synchrone) et en dehors des séances (mode asynchrone). En mode synchrone En CM, les boîtiers de votes et applications smartphones sont utilisés pour proposer de l'évaluation formative régulière permettant d'engager cognitivement les apprenants tout au long des séances. Pendant les TD et TP, différents simulateurs et TP virtuels sont utilisés régulièrement afin de permettre aux étudiants de mettre en place une démarche expérimentale, de confronter leurs représentations initiales à la réalité et d'obtenir des feedbacks immédiats. En mode asynchrone Chaque module d'enseignement dispose de sa propre page Moodle. En plus de la mise à disposition de ressources de cours (polycopiés, vidéos, articles de recherche...), différentes activités d'évaluation formative sont proposées (quiz, ...) et générant des interactions entre étudiants (évaluation par les pairs).

Innovation pédagogique dans la formation
II.1.16 (5 lignes maximum par champ)

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

Le service pédagogique accompagne les enseignants dans la mise en place de pratiques pédagogiques fondées sur des données probantes (evidence-based teaching). Cela conduit soit à l'utilisation de méthodes pédagogiques particulières ayant démontré leurs plus-values sur les apprentissages des étudiants (peer instruction, think-pair-share, just-in-time teaching, ...), soit à des recommandations pour un usage efficace de certaines pratiques et certains outils (travail en groupe, évaluation par les pairs, forums, simulateurs, conceptions de vidéos...). L'ensemble de méthodes pédagogiques proposées sont structurées autour de 4 axes allant de la construction d'un cours à sa réalisation, en se basent en très grande partie sur l'ouvrage "Enseigner dans le supérieur - Méthodologie et pédagogies actives" (Parmentier et Vicens, Dunod, 2019). Cet ouvrage est mis à disposition de tous les enseignants.

II.1.17	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'apprenti				
II.1.18	Durée accréditation CTI	5 an(s)				
II.1.19	Dernière rentrée universitaire accréditée	2024				
II.1.20	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	2 rue Camichel 31000 TOULOUSE				
II.1.21.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)			TOEIC	
		Niveau requis			785	
II.1.21.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère					
II.1.22.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise					
			Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)
		Heures encadrées par apprenant	1200	200	135	
		Crédits ECTS attribués	90	6	4	
II.1.22.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant			92	
		Crédits ECTS attribués			80	
II.1.23.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1.23.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1.24	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui				

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

Le numérique est utilisé dans une approche blended learning prenant en compte à la fois le travail pendant les séances des cours (mode synchrone) et en dehors des séances (mode asynchrone). En mode synchrone En CM, les boîtiers de votes et applications smartphones sont utilisés pour proposer de l'évaluation formative régulière permettant d'engager cognitivement les apprenants tout au long des séances. Pendant les TD et TP, différents simulateurs et TP virtuels sont utilisés régulièrement afin de permettre aux étudiants de mettre en place une démarche expérimentale, de confronter leurs représentations initiales à la réalité et d'obtenir des feedbacks immédiats. En mode asynchrone Chaque module d'enseignement dispose de sa propre page Moodle. En plus de la mise à disposition de ressources de cours (polycopiés, vidéos, articles de recherche...), différentes activités d'évaluation formative sont proposées (quiz, ...) et générant des interactions entre étudiants (évaluation par les pairs).

Innovation pédagogique dans la formation
II.1.25 (5 lignes maximum par champ)

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

Le service pédagogique accompagne les enseignants dans la mise en place de pratiques pédagogiques fondées sur des données probantes (evidence-based teaching). Cela conduit soit à l'utilisation de méthodes pédagogiques particulières ayant démontré leurs plus-values sur les apprentissages des étudiants (peer instruction, think-pair-share, just-in-time teaching, ...), soit à des recommandations pour un usage efficace de certaines pratiques et certains outils (travail en groupe, évaluation par les pairs, forums, simulateurs, conceptions de vidéos...). L'ensemble de méthodes pédagogiques proposées sont structurées autour de 4 axes allant de la construction d'un cours à sa réalisation, en se basent en très grande partie sur l'ouvrage "Enseigner dans le supérieur - Méthodologie et pédagogies actives" (Parmentier et Vicens, Dunod, 2019). Cet ouvrage est mis à disposition de tous les enseignants.

II.1.26	Voie et partenariat	Formation continue					
II.1.27	Durée accréditation CTI	5 an(s)					
II.1.28	Dernière rentrée universitaire accréditée	2024					
II.1.29	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	2 rue Camichel 31000 TOULOUSE					
II.1.30.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)			TOEIC		
		Niveau requis			785		
II.1.30.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	100					
II.1.31.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise						
			Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
		Heures encadrées par apprenant	1600	150	135	105	60
		Crédits ECTS attribués	125	8	7	5	5
II.1.31.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant			40		
		Crédits ECTS attribués			30		
II.1.32.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)						
II.1.32.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)						
II.1.33	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui					

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

Le numérique est utilisé dans une approche blended learning prenant en compte à la fois le travail pendant les séances des cours (mode synchrone) et en dehors des séances (mode asynchrone). En mode synchrone En CM, les boîtiers de votes et applications smartphones sont utilisés pour proposer de l'évaluation formative régulière permettant d'engager cognitivement les apprenants tout au long des séances. Pendant les TD et TP, différents simulateurs et TP virtuels sont utilisés régulièrement afin de permettre aux étudiants de mettre en place une démarche expérimentale, de confronter leurs représentations initiales à la réalité et d'obtenir des feedbacks immédiats. En mode asynchrone Chaque module d'enseignement dispose de sa propre page Moodle. En plus de la mise à disposition de ressources de cours (polycopiés, vidéos, articles de recherche...), différentes activités d'évaluation formative sont proposées (quiz, ...) et générant des interactions entre étudiants (évaluation par les pairs).

Innovation pédagogique dans la formation
II.1.34 (5 lignes maximum par champ)

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

Le service pédagogique accompagne les enseignants dans la mise en place de pratiques pédagogiques fondées sur des données probantes (evidence-based teaching). Cela conduit soit à l'utilisation de méthodes pédagogiques particulières ayant démontré leurs plus-values sur les apprentissages des étudiants (peer instruction, think-pair-share, just-in-time teaching, ...), soit à des recommandations pour un usage efficace de certaines pratiques et certains outils (travail en groupe, évaluation par les pairs, forums, simulateurs, conceptions de vidéos...). L'ensemble de méthodes pédagogiques proposées sont structurées autour de 4 axes allant de la construction d'un cours à sa réalisation, en se basent en très grande partie sur l'ouvrage "Enseigner dans le supérieur - Méthodologie et pédagogies actives" (Parmentier et Vicens, Dunod, 2019). Cet ouvrage est mis à disposition de tous les enseignants.

II.1.35	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité informatique et télécommunications	
II.1.36	Domaine de rattachement du diplôme	Computer Engineering Telecommunications Engineering	
II.1.37	Intitulé de ce diplôme en anglais	Engineering master degree in Computer science and telecommunications	
II.1.38	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	Mot clé 1	Informatique
		Mot clé 2	Mathématiques Appliquées
		Mot clé 3	Télécommunications et Réseaux
		Mot clé 4	Big Data
		Mot clé 5	Intelligence Artificielle
		Mot clé 6	Logiciel
		Mot clé 7	Cybersécurité
		Mot clé 8	Objets Connectés / Internet of Things (IoT)
		Mot clé 9	Systèmes Embarqués
		Mot clé 10	Réalité virtuelle/réalité augmentée
II.1.39	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	http://www.rncp.cncp.gouv.fr/repertoire/previsualisationFiche?id=31833	
II.1.40	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)		
II.1.41	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant	
II.1.42	Durée accréditation CTI	5 an(s)	
II.1.43	Dernière rentrée universitaire accréditée	2024	
II.1.44	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	2 rue Camichel 31000 TOULOUSE	
II.1.45.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEIC
		Niveau requis	785
II.1.45.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	100	
II.1.46	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée	3	

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1. 47.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par apprenant 1600	150	135	105	60
		Crédits ECTS attribués 125	8	7	5	5
II.1. 47.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant		40		
		Crédits ECTS attribués		30		
II.1. 48.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	601				
II.1. 48.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1.49	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui				

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

Le numérique est utilisé dans une approche blended learning prenant en compte à la fois le travail pendant les séances des cours (mode synchrone) et en dehors des séances (mode asynchrone). En mode synchrone En CM, les boîtiers de votes et applications smartphones sont utilisés pour proposer de l'évaluation formative régulière permettant d'engager cognitivement les apprenants tout au long des séances. Pendant les TD et TP, différents simulateurs et TP virtuels sont utilisés régulièrement afin de permettre aux étudiants de mettre en place une démarche expérimentale, de confronter leurs représentations initiales à la réalité et d'obtenir des feedbacks immédiats. En mode asynchrone Chaque module d'enseignement dispose de sa propre page Moodle. En plus de la mise à disposition de ressources de cours (polycopiés, vidéos, articles de recherche...), différentes activités d'évaluation formative sont proposées (quiz, ...) et générant des interactions entre étudiants (évaluation par les pairs).

Innovation pédagogique dans la formation
II.1.50 (5 lignes maximum par champ)

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

Le service pédagogique accompagne les enseignants dans la mise en place de pratiques pédagogiques fondées sur des données probantes (evidence-based teaching). Cela conduit soit à l'utilisation de méthodes pédagogiques particulières ayant démontré leurs plus-values sur les apprentissages des étudiants (peer instruction, think-pair-share, just-in-time teaching, ...), soit à des recommandations pour un usage efficace de certaines pratiques et certains outils (travail en groupe, évaluation par les pairs, forums, simulateurs, conceptions de vidéos...). L'ensemble de méthodes pédagogiques proposées sont structurées autour de 4 axes allant de la construction d'un cours à sa réalisation, en se basent en très grande partie sur l'ouvrage "Enseigner dans le supérieur - Méthodologie et pédagogies actives" (Parmentier et Vicens, Dunod, 2019). Cet ouvrage est mis à disposition de tous les enseignants.

II.1.51	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'apprenti				
II.1.52	Durée accréditation CTI	5 an(s)				
II.1.53	Dernière rentrée universitaire accréditée	2024				
II.1.54	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	2 rue Camichel 31000 TOULOUSE				
II.1.55.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)			TOEIC	
		Niveau requis			785	
II.1.55.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère					
II.1.56.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise					
			Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)
		Heures encadrées par apprenant	1200	200	135	
		Crédits ECTS attribués	90	6	4	
II.1.56.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant			92	
		Crédits ECTS attribués			80	
II.1.57.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1.57.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1.58	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui				

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

Le numérique est utilisé dans une approche blended learning prenant en compte à la fois le travail pendant les séances des cours (mode synchrone) et en dehors des séances (mode asynchrone). En mode synchrone En CM, les boîtiers de votes et applications smartphones sont utilisés pour proposer de l'évaluation formative régulière permettant d'engager cognitivement les apprenants tout au long des séances. Pendant les TD et TP, différents simulateurs et TP virtuels sont utilisés régulièrement afin de permettre aux étudiants de mettre en place une démarche expérimentale, de confronter leurs représentations initiales à la réalité et d'obtenir des feedbacks immédiats. En mode asynchrone Chaque module d'enseignement dispose de sa propre page Moodle. En plus de la mise à disposition de ressources de cours (polycopiés, vidéos, articles de recherche...), différentes activités d'évaluation formative sont proposées (quiz, ...) et générant des interactions entre étudiants (évaluation par les pairs).

Innovation pédagogique dans la formation
II.1.59 (5 lignes maximum par champ)

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

Le service pédagogique accompagne les enseignants dans la mise en place de pratiques pédagogiques fondées sur des données probantes (evidence-based teaching). Cela conduit soit à l'utilisation de méthodes pédagogiques particulières ayant démontré leurs plus-values sur les apprentissages des étudiants (peer instruction, think-pair-share, just-in-time teaching, ...), soit à des recommandations pour un usage efficace de certaines pratiques et certains outils (travail en groupe, évaluation par les pairs, forums, simulateurs, conceptions de vidéos...). L'ensemble de méthodes pédagogiques proposées sont structurées autour de 4 axes allant de la construction d'un cours à sa réalisation, en se basent en très grande partie sur l'ouvrage "Enseigner dans le supérieur - Méthodologie et pédagogies actives" (Parmentier et Vicens, Dunod, 2019). Cet ouvrage est mis à disposition de tous les enseignants.

II.1.60 Voie et partenariat **Formation initiale sous statut d'apprenti (partenariat en double diplôme avec la spécialité mathématiques appliquées de l'INSA Toulouse)**

II.1.61 Durée accréditation CTI **3 an(s)**

II.1.62 Dernière rentrée universitaire accréditée **2022**

II.1.63 Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation

II.1.64.a Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme

Nom du(des) test(s)	TOEIC
Niveau requis	810

II.1.64.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1.65.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par apprenant 1925	180	135	70	60
		Crédits ECTS attribués 120	10	9	6	5

II.1.65.b Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)

Nombre de semaines (35h00) par apprenant	70
Crédits ECTS attribués	60

II.1.66.a Montant annuel **obligatoire** à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1.66.b Montant annuel **non obligatoire** à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1.67 Formation labellisée EUR-ACE® **Oui**

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

Le numérique est utilisé dans une approche blended learning prenant en compte à la fois le travail pendant les séances des cours (mode synchrone) et en dehors des séances (mode asynchrone). En mode synchrone En CM, les boîtiers de votes et applications smartphones sont utilisés pour proposer de l'évaluation formative régulière permettant d'engager cognitivement les apprenants tout au long des séances. Pendant les TD et TP, différents simulateurs et TP virtuels sont utilisés régulièrement afin de permettre aux étudiants de mettre en place une démarche expérimentale, de confronter leurs représentations initiales à la réalité et d'obtenir des feedbacks immédiats. En mode asynchrone Chaque module d'enseignement dispose de sa propre page Moodle. En plus de la mise à disposition de ressources de cours (polycopiés, vidéos, articles de recherche...), différentes activités d'évaluation formative sont proposées (quiz, ...) et générant des interactions entre étudiants (évaluation par les pairs).

Innovation pédagogique dans la formation
II.1.68 (5 lignes maximum par champ)

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

Le service pédagogique accompagne les enseignants dans la mise en place de pratiques pédagogiques fondées sur des données probantes (evidence-based teaching). Cela conduit soit à l'utilisation de méthodes pédagogiques particulières ayant démontré leurs plus-values sur les apprentissages des étudiants (peer instruction, think-pair-share, just-in-time teaching, ...), soit à des recommandations pour un usage efficace de certaines pratiques et certains outils (travail en groupe, évaluation par les pairs, forums, simulateurs, conceptions de vidéos...). L'ensemble de méthodes pédagogiques proposées sont structurées autour de 4 axes allant de la construction d'un cours à sa réalisation, en se basent en très grande partie sur l'ouvrage "Enseigner dans le supérieur - Méthodologie et pédagogies actives" (Parmentier et Vicens, Dunod, 2019). Cet ouvrage est mis à disposition de tous les enseignants.

II.1.69	Voie et partenariat	Formation continue					
II.1.70	Durée accréditation CTI	5 an(s)					
II.1.71	Dernière rentrée universitaire accréditée	2024					
II.1.72	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	2 rue Camichel 31000 TOULOUSE					
II.1.73.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)			TOEIC		
		Niveau requis			810		
II.1.73.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère						
II.1.74.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise						
			Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
		Heures encadrées par apprenant	1925	180	135	70	60
		Crédits ECTS attribués	120	10	9	6	5
II.1.74.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant			70		
		Crédits ECTS attribués			60		
II.1.75.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)						
II.1.75.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)						
II.1.76	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui					

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

Le numérique est utilisé dans une approche blended learning prenant en compte à la fois le travail pendant les séances des cours (mode synchrone) et en dehors des séances (mode asynchrone). En mode synchrone En CM, les boîtiers de votes et applications smartphones sont utilisés pour proposer de l'évaluation formative régulière permettant d'engager cognitivement les apprenants tout au long des séances. Pendant les TD et TP, différents simulateurs et TP virtuels sont utilisés régulièrement afin de permettre aux étudiants de mettre en place une démarche expérimentale, de confronter leurs représentations initiales à la réalité et d'obtenir des feedbacks immédiats. En mode asynchrone Chaque module d'enseignement dispose de sa propre page Moodle. En plus de la mise à disposition de ressources de cours (polycopiés, vidéos, articles de recherche...), différentes activités d'évaluation formative sont proposées (quiz, ...) et générant des interactions entre étudiants (évaluation par les pairs).

Innovation pédagogique dans la formation
II.1.77 (5 lignes maximum par champ)

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

Le service pédagogique accompagne les enseignants dans la mise en place de pratiques pédagogiques fondées sur des données probantes (evidence-based teaching). Cela conduit soit à l'utilisation de méthodes pédagogiques particulières ayant démontré leurs plus-values sur les apprentissages des étudiants (peer instruction, think-pair-share, just-in-time teaching, ...), soit à des recommandations pour un usage efficace de certaines pratiques et certains outils (travail en groupe, évaluation par les pairs, forums, simulateurs, conceptions de vidéos...). L'ensemble de méthodes pédagogiques proposées sont structurées autour de 4 axes allant de la construction d'un cours à sa réalisation, en se basent en très grande partie sur l'ouvrage "Enseigner dans le supérieur - Méthodologie et pédagogies actives" (Parmentier et Vicens, Dunod, 2019). Cet ouvrage est mis à disposition de tous les enseignants.

II.1.78	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité mécanique et génie hydraulique	
II.1.79	Domaine de rattachement du diplôme	Environmental Engineering Autres Mechanical and Hydraulics Engineering	
II.1.80	Intitulé de ce diplôme en anglais	Engineering master degree in Mechanical and hydraulic engineering	
II.1.81	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	Mot clé 1	Mécanique des Fluides
		Mot clé 2	Hydraulique
		Mot clé 3	Environnement
		Mot clé 4	Energétique
		Mot clé 5	Simulation numérique
		Mot clé 6	Procédés
		Mot clé 7	Eco-Energie
		Mot clé 8	Hydrologie
		Mot clé 9	Climat
		Mot clé 10	Transports
II.1.82	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	http://www.rncp.cncp.gouv.fr/repertoire/previsualisationFiche?id=31832	
II.1.83	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)		
II.1.84	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant	
II.1.85	Durée accréditation CTI	5 an(s)	
II.1.86	Dernière rentrée universitaire accréditée	2024	
II.1.87	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	2 rue Camichel 31000 TOULOUSE	
II.1.88.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEIC
		Niveau requis	785
II.1.88.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	100	
II.1.89	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée	3	

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1. 90.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par apprenant 1600	150	135	105	60
		Crédits ECTS attribués 125	8	7	5	5
II.1. 90.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant		40		
		Crédits ECTS attribués		30		
II.1. 91.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	601				
II.1. 91.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1.92	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui				

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

Le numérique est utilisé dans une approche blended learning prenant en compte à la fois le travail pendant les séances des cours (mode synchrone) et en dehors des séances (mode asynchrone). En mode synchrone En CM, les boîtiers de votes et applications smartphones sont utilisés pour proposer de l'évaluation formative régulière permettant d'engager cognitivement les apprenants tout au long des séances. Pendant les TD et TP, différents simulateurs et TP virtuels sont utilisés régulièrement afin de permettre aux étudiants de mettre en place une démarche expérimentale, de confronter leurs représentations initiales à la réalité et d'obtenir des feedbacks immédiats. En mode asynchrone Chaque module d'enseignement dispose de sa propre page Moodle. En plus de la mise à disposition de ressources de cours (polycopiés, vidéos, articles de recherche...), différentes activités d'évaluation formative sont proposées (quiz, ...) et générant des interactions entre étudiants (évaluation par les pairs).

Innovation pédagogique dans la formation
II.1.93 (5 lignes maximum par champ)

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

Le service pédagogique accompagne les enseignants dans la mise en place de pratiques pédagogiques fondées sur des données probantes (evidence-based teaching). Cela conduit soit à l'utilisation de méthodes pédagogiques particulières ayant démontré leurs plus-values sur les apprentissages des étudiants (peer instruction, think-pair-share, just-in-time teaching, ...), soit à des recommandations pour un usage efficace de certaines pratiques et certains outils (travail en groupe, évaluation par les pairs, forums, simulateurs, conceptions de vidéos...). L'ensemble de méthodes pédagogiques proposées sont structurées autour de 4 axes allant de la construction d'un cours à sa réalisation, en se basent en très grande partie sur l'ouvrage "Enseigner dans le supérieur - Méthodologie et pédagogies actives" (Parmentier et Vicens, Dunod, 2019). Cet ouvrage est mis à disposition de tous les enseignants.

II.1.94	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'apprenti				
II.1.95	Durée accréditation CTI	5 an(s)				
II.1.96	Dernière rentrée universitaire accréditée	2024				
II.1.97	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	2 rue Camichel 31000 TOULOUSE				
II.1.98.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)			TOEIC	
		Niveau requis			785	
II.1.98.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère					
II.1.99.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise					
			Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)
		Heures encadrées par apprenant	1200	200	135	
		Crédits ECTS attribués	90	6	4	
II.1.99.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant			92	
		Crédits ECTS attribués			80	
II.1.100.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1.100.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1.101	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui				

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

Le numérique est utilisé dans une approche blended learning prenant en compte à la fois le travail pendant les séances des cours (mode synchrone) et en dehors des séances (mode asynchrone). En mode synchrone En CM, les boîtiers de votes et applications smartphones sont utilisés pour proposer de l'évaluation formative régulière permettant d'engager cognitivement les apprenants tout au long des séances. Pendant les TD et TP, différents simulateurs et TP virtuels sont utilisés régulièrement afin de permettre aux étudiants de mettre en place une démarche expérimentale, de confronter leurs représentations initiales à la réalité et d'obtenir des feedbacks immédiats. En mode asynchrone Chaque module d'enseignement dispose de sa propre page Moodle. En plus de la mise à disposition de ressources de cours (polycopiés, vidéos, articles de recherche...), différentes activités d'évaluation formative sont proposées (quiz, ...) et générant des interactions entre étudiants (évaluation par les pairs).

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

Le service pédagogique accompagne les enseignants dans la mise en place de pratiques pédagogiques fondées sur des données probantes (evidence-based teaching). Cela conduit soit à l'utilisation de méthodes pédagogiques particulières ayant démontré leurs plus-values sur les apprentissages des étudiants (peer instruction, think-pair-share, just-in-time teaching, ...), soit à des recommandations pour un usage efficace de certaines pratiques et certains outils (travail en groupe, évaluation par les pairs, forums, simulateurs, conceptions de vidéos...). L'ensemble de méthodes pédagogiques proposées sont structurées autour de 4 axes allant de la construction d'un cours à sa réalisation, en se basent en très grande partie sur l'ouvrage "Enseigner dans le supérieur - Méthodologie et pédagogies actives" (Parmentier et Vicens, Dunod, 2019). Cet ouvrage est mis à disposition de tous les enseignants.

II.1.103	Voie et partenariat	Formation continue																						
II.1.104	Durée accréditation CTI	5 an(s)																						
II.1.105	Dernière rentrée universitaire accréditée	2024																						
II.1.106	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	2 rue Camichel 31000 TOULOUSE																						
II.1.107.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)			TOEIC																			
		Niveau requis			785																			
II.1.107.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	100																						
II.1.108.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Formation Scient. et Tech.</th> <th>Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle</th> <th>Anglais</th> <th>Autre(s) Langue(s)</th> <th>Sport</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Heures encadrées par apprenant</td> <td>1600</td> <td>150</td> <td>135</td> <td>105</td> <td>60</td> </tr> <tr> <td>Crédits ECTS attribués</td> <td>125</td> <td>8</td> <td>7</td> <td>5</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>						Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport	Heures encadrées par apprenant	1600	150	135	105	60	Crédits ECTS attribués	125	8	7	5	5
	Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport																			
Heures encadrées par apprenant	1600	150	135	105	60																			
Crédits ECTS attribués	125	8	7	5	5																			
II.1.108.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant			40																			
		Crédits ECTS attribués			30																			
II.1.109.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)																							
II.1.109.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)																							
II.1.110	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui																						

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

Le numérique est utilisé dans une approche blended learning prenant en compte à la fois le travail pendant les séances des cours (mode synchrone) et en dehors des séances (mode asynchrone). En mode synchrone En CM, les boîtiers de votes et applications smartphones sont utilisés pour proposer de l'évaluation formative régulière permettant d'engager cognitivement les apprenants tout au long des séances. Pendant les TD et TP, différents simulateurs et TP virtuels sont utilisés régulièrement afin de permettre aux étudiants de mettre en place une démarche expérimentale, de confronter leurs représentations initiales à la réalité et d'obtenir des feedbacks immédiats. En mode asynchrone Chaque module d'enseignement dispose de sa propre page Moodle. En plus de la mise à disposition de ressources de cours (polycopiés, vidéos, articles de recherche...), différentes activités d'évaluation formative sont proposées (quiz, ...) et générant des interactions entre étudiants (évaluation par les pairs).

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

Le service pédagogique accompagne les enseignants dans la mise en place de pratiques pédagogiques fondées sur des données probantes (evidence-based teaching). Cela conduit soit à l'utilisation de méthodes pédagogiques particulières ayant démontré leurs plus-values sur les apprentissages des étudiants (peer instruction, think-pair-share, just-in-time teaching, ...), soit à des recommandations pour un usage efficace de certaines pratiques et certains outils (travail en groupe, évaluation par les pairs, forums, simulateurs, conceptions de vidéos...). L'ensemble de méthodes pédagogiques proposées sont structurées autour de 4 axes allant de la construction d'un cours à sa réalisation, en se basent en très grande partie sur l'ouvrage "Enseigner dans le supérieur - Méthodologie et pédagogies actives" (Parmentier et Vicens, Dunod, 2019). Cet ouvrage est mis à disposition de tous les enseignants.

II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité électronique et génie électrique - Formation initiale sous statut d'apprenti		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		Hommes	Femmes	Total	
II.2.1	Statut apprenti	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	13	7	20
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	VAE (3)				
	Total		13	7	20
Dont étrangers (4)					

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité électronique et génie électrique - Formation continue		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		Hommes	Femmes	Total	
II.2.2	Stagiaire formation continue	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	7		7
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	VAE (3)				
	Total		7		7
Dont étrangers (4)					

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité électronique et génie électrique - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total

II.2.3		hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	124	28	152
	Statut étudiant	en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
		Dont contrat de professionnalisation (2)	11		11
	VAE (3)				
	Total		124	28	152
	Dont étrangers (4)		30	8	38

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité informatique et télécommunications - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		Hommes	Femmes	Total	
II.2.4		hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	127	25	152
	Statut étudiant	en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
		Dont contrat de professionnalisation (2)	10	7	17
	VAE (3)				
	Total		127	25	152
	Dont étrangers (4)		28	14	42

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité informatique et télécommunications - Formation initiale sous statut d'apprenti		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		Hommes	Femmes	Total	
II.2.5	Statut apprenti	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	12	3	15
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	VAE (3)				
	Total		12	3	15
	Dont étrangers (4)		1		1

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité informatique et télécommunications - Formation continue		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total
II.2.6	Stagiaire formation continue	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	2	2
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)		
	VAE (3)			
	Total		2	2
	Dont étrangers (4)			

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité informatique et télécommunications - Formation initiale sous statut d'apprenti Partenariat en double diplôme avec la spécialité mathématiques appliquées de l'INSA Toulouse		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total
II.2.7	Statut apprenti	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)		
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)		
	VAE (3)			
	Total			
	Dont étrangers (4)			

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité mécanique et génie hydraulique - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total

II.2.8	Statut étudiant	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	51	11	62
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	Dont contrat de professionnalisation (2)				
	VAE (3)				
	Total		51	11	62
Dont étrangers (4)		14	3	17	

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité mécanique et génie hydraulique - Formation initiale sous statut d'apprenti		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		Hommes	Femmes	Total	
II.2.9	Statut apprenti	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	12	2	14
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	VAE (3)				
	Total		12	2	14
	Dont étrangers (4)		1		1

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité mécanique et génie hydraulique - Formation continue		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		Hommes	Femmes	Total	
II.2.10	Stagiaire formation continue	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)			
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	VAE (3)				
	Total				
	Dont étrangers (4)				

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) Il s'agit des diplômés ayant commencé leur cursus sous statut d'étudiant et l'ayant achevé sous contrat de

professionnalisation. Ils sont compris dans le total "étudiant".

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à inscrire dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

II.2.11 Le cas échéant, nombre d'IDPE

III. IMPLICATION DES PERSONNELS DE L'ÉCOLE DANS DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Précisions relatives aux questions III.1, III.2, III.4 :

On cherchera ici à mesurer le potentiel recherche de l'École, c'est-à-dire le lien entre recherche et enseignement. Ces données permettent en outre aux auditeurs de se renseigner sur la proximité des enseignants avec leurs apprenants.

Ce formulaire n'a pas vocation à mesurer l'exposition globale des apprenants à la recherche, qui sera évaluée dans le cadre des audits.

Pour information, cette exposition est mesurée plus exhaustivement dans la question III.8 du questionnaire Données des Ecoles Françaises d'Ingénieurs de la Cdefi.

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les doctorants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs permanents dépendant de l'École et ayant une activité significative de recherche dans une unité de recherche interne ou externe à l'École	220
III.2	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'École	290
III.3	Nombre de doctorants en cotutelle avec un Établissement étranger	20
III.4	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'École soutenues lors de la dernière année civile	75
III.5	Nombre d'unités de recherche évaluées par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'École sont inscrits	4
III.6	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche	https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/irit-ins-titut-de-recherche-en-informatique-de-toulouse-0 https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/imft-ins-titut-de-mecanique-des-fluides-de-toulouse-0 https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/laas-lab-oratoire-danalyse-et-darchitecture-des-systemes-0 https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKewij8OXIyK7qAhVNz4UKHRpGC-oQFjADeQIAxAB&url=https%3A%2F%2Fhal-hceres.archives-ouvertes.fr%2Fhceres-02033785%2Fdocument&usg=AOvVaw2My6SFmaUy1x9bVFGP1mR

IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION D'INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les « primo-entrants dans l'École » et sur les recrutements : rentrée de septembre de l'année universitaire 2019-2020

Observatoire des flux : inscrits au titre de l'année universitaire 2018-2019

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les apprenants étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement. Les intitulés bac à BTS identifient les apprenants qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger).

Les apprenants qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne adéquate. Ne comptabiliser que les apprenants qui ont été formellement sélectionnés par l'École pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

Origines des élèves (pour les Écoles en 3 ans et les Écoles en 5 ans)

On tient compte ici des nouveaux inscrits en première année d'études supérieures.

Ces apprenants n'étaient pas présents dans l'École¹ l'année précédente.

Il est normal que la grande majorité des apprenants renseignés ici se retrouvent dans la colonne bac.

¹ Attention: On parle bien de l'École et non de l'Établissement (c'est-à-dire la structure qui dispose de l'autonomie morale et financière s'il y a lieu).

IV.1.a	Origine académique des apprenants primo-entrants en première année d'études supérieures dans l'École	Bac	CPGE (y compris ATS)	Autres classes DUT préparatoires	BTS	L1, L2 ou L3	M1	M2	Autre	Structure de formation étrangère			total
										niveau bac	Classe préparatoire (type CPGE)	niveau bac+2	
Nombre d'intégrés	Hommes												
	Femmes												
	Total												

On tient compte ici des nouveaux inscrits en cycle ingénieur (à partir de la troisième année d'études supérieures).

Ces apprenants n'étaient pas présents dans l'École l'année précédente.

IV.1.b	Origine académique de tous les primo-entrants en cycle ingénieur dans l'École	CPGE (y compris ATS)	Classes préparatoires Écoles réseau (ex : FGL, INSA, Peip)	Autres classes DUT préparatoires	BTS	L1, L2 ou L3	M1	M2	Autre	Structure de formation étrangère			total
										Classes préparatoires	niveau bac+2	niveau bac+3 ou 4	
Nombre d'intégrés	Hommes	244	7	76	3	8	5		20	41		404	
	Femmes	54	5	9		3	2		3	19		95	
	Total	298	12	85	3	11	7		23	60		499	

Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)

Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
----------------------------------	---------------------------	---

Concours Communs des Instituts Nationaux Polytechniques	292	322
--	------------	------------

IV.4	Prépa des INP	38	36
------	----------------------	-----------	-----------

	PACES	7	7
--	--------------	----------	----------

	PASS'Ingénieur	5	5
--	-----------------------	----------	----------

Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif		370
---	--	------------

Autres recrutements

Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
-----	---------------------	-----------------

	DUT	85
--	-----	----

	BTS	3
--	-----	---

IV.5	L2	2
------	----	---

	L3	9
--	----	---

	M1	7
--	----	---

	Cursus Etrangers	
--	------------------	--

Observatoire des flux (pour les Écoles en 3 ans et pour les Écoles en 5 ans)

Rappel : on comptabilise ici les apprenants de l'année 2018-2019. On cherche ici à mesurer leur passage en année supérieure **dans l'École**.

	Passage en année supérieure	% d'entrés en année supérieure	% de redoublants	% de démissions et d'exclusions
--	-----------------------------	--------------------------------	------------------	---------------------------------

IV.6.a	Passage en deuxième année d'études supérieures (Écoles en 5 ans uniquement)			
--------	---	--	--	--

IV.6.b	Passage en troisième année d'études supérieures (Écoles en cinq ans uniquement)			
--------	---	--	--	--

IV.6.c	Passage en quatrième année d'études supérieures (Écoles en 3 ans et Écoles en 5ans)	94,48	3,98	1,54
IV.6.d	Passage en cinquième année d'études supérieures (Écoles en 3 ans et Écoles en 5 ans)	96,12	3,25	0,63
IV.6.e	Passage en sixième année (ingénieurs de spécialisation)			
IV.7	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les Écoles qui recrutent au bac)			
IV.8	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2		3,05	Se référer aux précisions ci-après.
IV.9	Nombre d'apprenants ayant effectué l'intégralité du cursus et n'ayant pas obtenu leur diplôme 3 ans après leur sortie			

Précisions relatives aux questions IV.7 à IV.9 :

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur la dernière promotion diplômée. L'intégralité du cursus comprend la réalisation de tous les stages, de la césure et des mobilités.

Ex : si 80% des diplômés ont été recrutés au niveau bac il y a 5 ans, 15% il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (exemple : deux redoublements ou un redoublement et une année de césure, ou une année de césure et une année de prolongation de double diplôme à l'étranger), la durée moyenne des études est de $0,8*5+0,15*6+0,05*7$ soit 5,25 ans.

Ne pas tenir compte de l'allongement de la scolarité suite à l'attribution différée du test externe attestant du niveau B2 en anglais (TOEIC, TOEFL...).

V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les boursiers et sur les apprenants en situation de handicap : rentrée de septembre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur le soutien aux élèves ingénieurs et la place des valeurs sociales dans la formation: année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

Boursiers	
V.1	Nombre d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux 105
V.2	Nombre total d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux)
V.3	Nombre total d'élèves officiers ou fonctionnaires

Handicap (pour les Écoles en 5 ans, les données à renseigner ici doivent uniquement se porter sur les apprenants du cycle ingénieur)

	Hommes	Femmes	Total
V.4	Nombre total d'apprenants en situation de handicap en formation ingénieur dans l'École 18	5	23

Soutien aux élèves

V.5	Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté ?	Soutien dans la formation Oui	Soutien psychologique Oui	Autres dispositifs d'accompagnement Non Si oui, précisez :
-----	--	--------------------------------------	----------------------------------	--

Place des valeurs sociales dans la formation

Dans un module obligatoire			Dans un module optionnel		
Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)

V.6	Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui	32	Non
-----	--	------------	-----------	------------

V.7	Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Oui	32	Non
-----	---	------------	-----------	------------

V.8	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Oui	32	Non
-----	--	------------	-----------	------------

V.9	Si l'École est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Label DD&RS, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :	Plan Vert		
-----	---	------------------	--	--

V.10	Nombre total de sportifs de haut niveau, d'artistes ou autre profil de mérite ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)			
------	---	--	--	--

VI. INNOVATION - VALORISATION

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

N.B : Uniquement pour les apprenants ingénieurs.

VI.1.a	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'École	Oui
--------	--	------------

VI.1.b	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'École	Non
--------	---	------------

VI.2.a	Il existe un incubateur dans l'École	Oui
--------	--------------------------------------	------------

VI.2.b	Il existe un incubateur en partenariat avec l'École	Oui
--------	---	------------

VI.3	Nombre d'ingénieurs issus de l'école ayant créé une entreprise ces 3 dernières années	24
------	---	-----------

VI.4	L'École est en lien avec un PEPITE	Oui
------	------------------------------------	------------

VI.5	Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur	23
------	--	-----------

VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'École / nombre total de membres délibératifs au conseil	6 / 36
-------	--	---------------

VII.2	Nombre d'heures payées par l'École (toutes spécialités confondues), sur les 3 dernières années de la formation, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche)	18000
-------	--	--------------

VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets posés par des entreprises	230
-------	---	------------

VII.4	Budget de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	153256
-------	--	---------------

VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire 2018-2019

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité électronique et génie électrique : Formation initiale sous statut d'apprenti

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.1.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		4	
	Femmes		3	
	Total		7	

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.1.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.1.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes	8	1	
	Femmes			
	Total	8	1	

VIII.1.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation **80**

VIII.1.e Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d **4,5**

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.2

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
Afrique			
Amérique du Nord			
Amérique centrale et du sud			
Asie			
Europe (hors France)			
Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.3 Hommes			
Femmes			
Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

VIII.4	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
		Afrique		
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.5	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel		Nombre d'heures dédiées
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	
	Oui	50	Non	

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité électronique et génie électrique : Formation continue

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.6.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.6.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.6.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

VIII.6.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation

VIII.6.e Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).
Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.7	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.8	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.9	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

VIII.10	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel	
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non
	Oui	50	Non
			Nombre d'heures dédiées

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité électronique et génie électrique : Formation initiale sous statut d'étudiant

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.11.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		20	7
	Femmes		5	2
	Total		25	9

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.11.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			7
	Femmes			2
	Total			9

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.11.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes	29	59	10
	Femmes	10	22	2
	Total	39	81	12

VIII.11.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation **100**

VIII.11.e Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d **5,1**

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.12	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord	2	1	3
	Amérique centrale et du sud	1		1
	Asie	1		1
	Europe (hors France)	2	1	3
	Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

VIII.13	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes	2	4	22
	Femmes			11
	Total	2	4	33

Doubles diplômés ingénieurs entrants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique	3	2	5
	Amérique du Nord			
VIII.14	Amérique centrale et du sud	10	1	11
	Asie	1		1
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.15	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel		
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	50	Non	

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité informatique et télécommunications : Formation initiale sous statut d'étudiant

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.16.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		39	11
	Femmes		6	4
	Total		45	15

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.16.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			11
	Femmes			4
	Total			15

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.16.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes	56	67	11
	Femmes	12	11	3
	Total	68	78	14

VIII.16.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation **100**

VIII.16.ea Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d **5**

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).
Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.17	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord	10	4	14
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

VIII.18	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes	3	3	13
	Femmes	1	2	7
	Total	4	5	20

Doubles diplômés ingénieurs entrants

VIII.19	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique	6	2	8
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

VIII.20	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel		
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	50	Non	

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité informatique et télécommunications : Formation initiale sous statut d'apprenti

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.21.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		5	
	Femmes			
	Total		5	

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.21.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.21.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes	8	3	
	Femmes			
	Total	8	3	

VIII.21.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation **36**

VIII.21.e Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d **3,8**

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.22	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

VIII.23	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
Afrique			
Amérique du Nord			
VIII.24 Amérique centrale et du sud			
Asie			
Europe (hors France)			
Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.25	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel		
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	50	Non	

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité informatique et télécommunications : Formation continue

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.26.aDurée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes			
Femmes			
Total			

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.26.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.26.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

VIII.26.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation

VIII.26.ea Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).
Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.27	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.28	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

VIII.29	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

VIII.30	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel		
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Non		Non	

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité informatique et télécommunications : Formation initiale sous statut d'apprenti

Partenariat en double diplôme avec la spécialité mathématiques appliquées de l'INSA Toulouse

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.31.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.31.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.31.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			
VIII.31.d	Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation			
VIII.31.e	Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d			

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.32	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.33 Hommes			
Femmes			
Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.34 Afrique			
Amérique du Nord			
Amérique centrale et du sud			
Asie			
Europe (hors France)			
Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.35	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel	
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non
	Non		Non
			Nombre d'heures dédiées

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité mécanique et génie hydraulique : Formation initiale sous statut d'étudiant

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.36.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		11	2
	Femmes		6	
	Total		17	2

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.36.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			2
	Femmes			
	Total			2

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.36.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes	18	27	5
	Femmes	14	16	3
	Total	32	43	8

VIII.36.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation **100**

VIII.36.e Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d **4,7**

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).
Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.37	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique	1		1
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie	1		1
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.38	Hommes		1	4
	Femmes		3	2
	Total		4	6

Doubles diplômés ingénieurs entrants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique	2	1	3
	Amérique du Nord			
VIII.39	Amérique centrale et du sud	1		1
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

VIII.40	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel		
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	50	Non	

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité mécanique et génie hydraulique : Formation initiale sous statut d'apprenti

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.41.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		1	
	Femmes			
	Total		1	

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.41.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.41.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes	9		
	Femmes			
	Total	9		

VIII.41.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation **77**

VIII.41.e Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d **2,4**

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.42	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

VIII.43	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
Afrique			
Amérique du Nord			
VIII.44 Amérique centrale et du sud			
Asie			
Europe (hors France)			
Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.45	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel		
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	50	Non	

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité mécanique et génie hydraulique : Formation continue

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.46.aDurée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes			
Femmes			
Total			

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.46.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.46.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

VIII.46.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation

VIII.46.ea Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).
Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.47	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.48	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
VIII.49	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

VIII.50	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel	
Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
Oui	50	Non	

VIII.51 Si l'École a obtenu le label Qualité FLE, l'indiquer ici **Non**

IX. L'EMPLOI

Les thèses sont des emplois en CDD : il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en note de bas de page. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les diplômés de la dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2018-2019

Mesures sur les diplômés de l'avant dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2017-2018

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité électronique et génie électrique : Formation initiale sous statut d'apprenti

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.1	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	15	15
IX.2	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	10	13
IX.3	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	10	10
IX.4	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	2	11

Salaire annuel brut **médian**¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.

		H	F	Total		H	F
IX.5	Avec prime	37700	35500	37000	Nb. rep.	6	5
	Sans prime	37000	34700	35500	Nb. rep.	6	5

		H	F	Total		H	F
IX.6	Avec prime	54700		54700	Nb. rep.	1	
	Sans prime	44000		44000	Nb. rep.	1	

IX.7 Nombre de diplômés qui font une thèse **15**

IX.8 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)

IX.9 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses) **15**

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.10	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	3
IX.11	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	3
IX.12	Nombre de diplômés en CDI	3
IX.13	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	3
IX.14	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	3
IX.15	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	37500

IX.16	Nombre de diplômés qui font une thèse	3
IX.17	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	
IX.18	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	3

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité électronique et génie électrique : Formation continue

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.19	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses) 7	7
IX.20	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois 6	6
IX.21	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français) 6	6
IX.22	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	6

Salaire annuel brut **médian**¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.

	H	F	Total	H	F	
IX.23	Avec prime	41000	39200	40350	Nb. rep. 5	1
	Sans prime	38500	35200	38000	Nb. rep. 5	1

		H	F	Total	H	F
IX.24	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger Même remarque que pour la question IX.23.	Avec prime			Nb. rep.	
		Sans prime			Nb. rep.	
IX.25	Nombre de diplômés qui font une thèse					7
IX.26	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)					
IX.27	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)					7

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.28	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	4	4
IX.29	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	4	4
IX.30	Nombre de diplômés en CDI	3	3
IX.31	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	3	4
IX.32	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	1	4
IX.33	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	37000	3
IX.34	Nombre de diplômés qui font une thèse		4
IX.35	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.36	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)		4

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité électronique et génie électrique : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête					
IX.37	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	95	98					
IX.38	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	63	69					
IX.39	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	55	60					
IX.40	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	7	72					
IX.41	<p>Salaire annuel brut médian¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.</p> <p>Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.</p>		H	F	Total	H	F	
		Avec prime	37500	38500	38000	Nb. rep.	41	12
		Sans prime	36500	36500	36500	Nb. rep.	41	12
IX.42	<p>Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger. Même remarque que pour la question IX.41.</p>		H	F	Total	H	F	
		Avec prime	36800		36800	Nb. rep.	5	
		Sans prime	36800		36800	Nb. rep.	5	
IX.43	Nombre de diplômés qui font une thèse	20	97					
IX.44	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	24600	8					
IX.45	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	2	97					

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.46	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	58	58
IX.47	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	41	50
IX.48	Nombre de diplômés en CDI	40	42
IX.49	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	42	47
IX.50	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	5	47
IX.51	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	39000	54
IX.52	Nombre de diplômés qui font une thèse	10	58
IX.53	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	33000	6
IX.54	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)		58

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité informatique et télécommunications : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.55	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	87	88
IX.56	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	66	72
IX.57	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	56	58
IX.58	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	13	82

Salaire annuel brut **médian**¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.

		H	F	Total		H	F
IX.59	Avec prime	38800	44500	39300	Nb. rep.	45	7
	Sans prime	37500	41500	37500	Nb. rep.	45	7

		H	F	Total		H	F
IX.60	Avec prime	45394	42018	42018	Nb. rep.	7	3
	Sans prime	44570	42018	42018	Nb. rep.	7	3

IX.61 Nombre de diplômés qui font une thèse **15** **90**

IX.62 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros) **31168** **8**

IX.63 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses) **2** **90**

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.64	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	52	53
IX.65	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	44	49
IX.66	Nombre de diplômés en CDI	38	40
IX.67	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	38	48
IX.68	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	10	48
IX.69	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	39500	47

IX.70	Nombre de diplômés qui font une thèse	4	49
IX.71	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.72	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	1	49

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité informatique et télécommunications : Formation initiale sous statut d'apprenti

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête	
IX.73	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	8	9
IX.74	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	7	8
IX.75	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	6	7
IX.76	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)		7

Salaire annuel brut **médian**¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.

	H	F	Total	H	F		
IX.77	Avec prime	41000	36100	40750	Nb. rep.	5	1
	Sans prime	38500	35600	38000	Nb. rep.	5	1

		H	F	Total	H	F
IX.78	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger Même remarque que pour la question IX.77.				Nb. rep.	
					Nb. rep.	
IX.79	Nombre de diplômés qui font une thèse					7
IX.80	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)					
IX.81	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)					7

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.82	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	9	9
IX.83	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	9	9
IX.84	Nombre de diplômés en CDI	7	7
IX.85	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	9	9
IX.86	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger		9
IX.87	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	37500	6
IX.88	Nombre de diplômés qui font une thèse	2	9
IX.89	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	32820	1
IX.90	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)		9

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité informatique et télécommunications : Formation continue

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre					Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête	
IX.91	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	9					9	
IX.92	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	9					9	
IX.93	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	9					9	
IX.94	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)						9	
IX.95	<p>Salaire annuel brut médian¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.</p> <p>Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.</p>		H	F	Total	H	F	
		Avec prime	43000	40630	43000	Nb. rep.	4	4
		Sans prime	41260	39180	40500	Nb. rep.	4	4
IX.96	<p>Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger. Même remarque que pour la question IX.95.</p>		H	F	Total	H	F	
		Avec prime				Nb. rep.		
		Sans prime				Nb. rep.		
IX.97	Nombre de diplômés qui font une thèse						9	
IX.98	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)							
IX.99	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)						9	

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.100	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	8	8
IX.101	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	6	7
IX.102	Nombre de diplômés en CDI	7	7
IX.103	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	8	8
IX.104	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger		8
IX.105	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	39500	7
IX.106	Nombre de diplômés qui font une thèse	1	8
IX.107	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.108	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)		8

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité informatique et télécommunications : Formation initiale sous statut d'apprenti

Partenariat en double diplôme avec la spécialité mathématiques appliquées de l'INSA Toulouse

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.109	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	
IX.110	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	
IX.111	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	
IX.112	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	

Salaire annuel brut **médian**¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.

		H	F	Total	H	F
IX.113	Avec prime				Nb. rep.	
	Sans prime				Nb. rep.	

		H	F	Total	H	F
IX.114	Avec prime				Nb. rep.	
	Sans prime				Nb. rep.	

IX.115 Nombre de diplômés qui font une thèse

IX.116 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)

IX.117 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.118	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)		
IX.119	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois		
IX.120	Nombre de diplômés en CDI		
IX.121	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France		
IX.122	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger		
IX.123	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)		

IX.124 Nombre de diplômés qui font une thèse

IX.125 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)

IX.126 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité mécanique et génie hydraulique : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.127 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	36	40
IX.128 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	17	22
IX.129 Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	15	20
IX.130 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)		19

Salaire annuel brut **médian**¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

IX.131 **Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.**

	H	F	Total		H	F
Avec prime	38875	37100	38250	Nb. rep.	16	3
Sans prime	37250	37100	37175	Nb. rep.	16	3

		H	F	Total	H	F
IX.132	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger Même remarque que pour la question IX.131.	Avec prime			Nb. rep.	
		Sans prime			Nb. rep.	
IX.133	Nombre de diplômés qui font une thèse	15				40
IX.134	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	25371				10
IX.135	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	2				40

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.136	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	33	36
IX.137	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	22	30
IX.138	Nombre de diplômés en CDI	19	21
IX.139	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	21	25
IX.140	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	4	25
IX.141	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	36500	21
IX.142	Nombre de diplômés qui font une thèse	9	36
IX.143	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	27850	6
IX.144	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	1	36

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité mécanique et génie hydraulique : Formation initiale sous statut d'apprenti

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre			Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête			
IX.145	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	10			11			
IX.146	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	9			10			
IX.147	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	8			10			
IX.148	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)				10			
IX.149	<p>Salaire annuel brut médian¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.</p> <p>Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.</p>		H	F	Total		H	F
		Avec prime	36500	41000	36500	Nb. rep.	9	1
		Sans prime	35500	38000	35500	Nb. rep.	9	1
IX.150	<p>Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger. Même remarque que pour la question IX.149.</p>		H	F	Total		H	F
		Avec prime				Nb. rep.		
		Sans prime				Nb. rep.		
IX.151	Nombre de diplômés qui font une thèse				11			
IX.152	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)							
IX.153	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	1			11			

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.154	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	3	3
IX.155	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	3	3
IX.156	Nombre de diplômés en CDI	3	3
IX.157	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	3	3
IX.158	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger		3
IX.159	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	40500	3
IX.160	Nombre de diplômés qui font une thèse		3
IX.161	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.162	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)		3

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications de l'Institut national polytechnique de Toulouse, spécialité mécanique et génie hydraulique : Formation continue

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.163	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	1	1
IX.164	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	1	1
IX.165	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	1	1
IX.166	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)		1

Salaire annuel brut **médian**¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.

	H	F	Total	H	F
IX.167				Nb. rep.	
				Nb. rep.	

	H	F	Total	H	F
IX.168				Nb. rep.	
				Nb. rep.	

IX.169 Nombre de diplômés qui font une thèse 1

IX.170 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)

IX.171 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses) 1

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.172	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	
IX.173	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	
IX.174	Nombre de diplômés en CDI	
IX.175	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	
IX.176	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	
IX.177	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	

IX.178 Nombre de diplômés qui font une thèse

IX.179 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)

IX.180 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)

X. VIE DE L'ÉTUDIANT - NOTORIÉTÉ

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'École	100
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur le site de l'École	Oui
X.3	Desserte du site de l'École par transport en commun	Oui
X.4	Nombre d'élèves inscrits aux associations et clubs des élèves	1000
X.5	Valorisation de l'engagement des élèves	Oui
X.6	CA annuel de la junior entreprise	93000
X.7	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les apprenants et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	6
X.8	Nombre d'élus étudiants en conseil avec voix délibérative	12
X.9	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant	Oui
X.10	Nombre de sièges de titulaires attribués à des apprenants ingénieurs présents dans le conseil de l'École	6

XI. SYSTÈME DE PILOTAGE QUALITÉ [DÉMARCHES QSE ET D'AMÉLIORATION CONTINUE]

XI.1	Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'École et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)	<p>La Direction de l'INP-ENSEEIHТ a initié dès 2009 une démarche qualité qui a abouti à la certification ISO 9001 de son Système de Management de la Qualité (SMQ) en mai 2010. Les activités pour lesquelles l'école est certifiée sont relatives à l'organisation, la conception et la réalisation des formations diplômantes (Ingénieur, Master et MoS). Le maintien du certificat vient d'être confirmé par l'organisme AFNOR suite à l'audit ISO 9001:2015 du 19 mai 2020. Dans le cadre de la démarche qualité, les réflexions menées avec les partenaires professionnels et les diplômés (Conseil d'École, Conseil de Perfectionnement, Conseil stratégique, ...) ainsi qu'avec les différents réseaux locaux et nationaux (Toulouse INP, UFTMiP, CFA MidiSup, réseau Mines-Télécom ...), permettent de s'assurer que les compétences acquises par les diplômés, étudiants et apprentis, répondent aux évolutions des besoins du monde socio-économique et s'inscrivent dans les grands enjeux stratégiques. En parallèle, depuis 2016, l'école s'est lancée dans une démarche environnementale associant les étudiants et tous les personnels ; qui a abouti entre autre à la réalisation du référentiel Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) ainsi qu'à la mise en place d'un plan de mobilité en collaboration avec le SMTC-Tisséo. Un nouveau plan de mobilité inter-établissement vient d'être initié en 2020 avec La Poste, la CPAM et la CAF afin de mener une réflexion globale à l'échelle du quartier sur les mobilités et mener des actions communes.</p>
XI.2	Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'École / établissement ?	ISO 9001:2015 de Toulouse INP-ENSEEIHТ Label HRS4R de Toulouse INP

Particularités

L'ENSEEIHТ ouvre à la rentrée 2020 un double-diplôme d'ingénieur avec l'INSA Toulouse sur l'intelligence artificielle. Dans ce nouveau format un peu particulier, le recrutement se fait en interne à l'école, et les étudiants effectuent leur L3 dans leur école d'origine (1ère année à l'ENSEEIHТ ou 3ème année à l'INSA), et le double-diplôme en tant que tel commence au niveau M1 pour une durée de 30 mois. Ces 30 mois se déroulent sous un statut d'apprenti, alors que l'année de L3 se déroule en principe sous statut étudiant. La première promotion de ce nouveau diplôme sortira donc au 1er trimestre 2023. Par conséquent, aucune information sur les diplômés, l'internationalisation ou l'emploi concernant cette formation ne peut évidemment être donnée pour le moment. Les informations sur la formation sont donnés à titre indicatif.

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.

Je soussigné, **Jean-François Rouchon**, directeur / directrice de l'École **INP-ENSEEIH**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.

Fait à **Toulouse**.